Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212202261-20251127-251127_01-DE

N°251127-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUMILLIAU

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie de Ploumilliau sous la présidence de Monsieur Yann KERGOAT, Maire.

Nombre de conseillers : 16 **Présents :** 11 **Votants :** 12 **Procurations** :2

PRESENTS : KERGOAT Yann, TURPIN Sylvie, THOMAS Frédéric, L'ANTHOEN-CHARLES Michelle, LE GALL Sylvain, MOLLE Anabelle, LE CARLUER Marie Philomène, CARTRY Alain, Martine MADAULE-LOUET, DUBUIS Carole, LE GAC Bernard, LE CORRE Marie-Josée

ABSENCES : LE BRAS Yvon, LESTIC Marie-Thérèse, BARRE Gérard, LE QUELLEC Laurent

POUVOIRS : M. BARRE Gérard donne pouvoir à Mme DUBUIS Carole, M. LE QUELLEC Laurent donne pouvoir à Mme L'ANTHOEN Michelle.

Mme LE CARLUER Marie Philomène a été élue secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE ASSOCIATION ACCA

Madame LE CORRE Marie-Josée ne participe pas au débat et sort de la salle car en lien avec la société de chasse.

Monsieur le Maire informe que l'association ACCA, société de chasse de Ploumilliau, demande une subvention complémentaire de 200 € pour des interventions de régulation de la population de choucas réalisées en 2025.

VU l'avis favorable de la commission de finances en date du 14 novembre 2025

Le maire propose de verser une subvention complémentaire de 200 € à l'association ACCA. Cette somme sera versée sur présentation d'un justificatif de réalisation de la campagne de régulation 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 11 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE

APPROUVE le versement de la subvention de 200 €.

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal 2025

Fait à PLOUMILLIAU, les jours, mois et an susdits

Le Maire de PLOUMILLIAU	Le secrétaire de Séance
Yann KERGOAT	Mme LE CARLUER Marie-Philomène